

# Parlement(s), Revue d'histoire politique

n°15 – mars 2011

## Parlements et parlementaires de France au XVIII<sup>e</sup> siècle

*Dossier coordonné par Frédéric Bidouze*

Introduction

**Frédéric Bidouze** Quelle culture politique en héritage ?



### [Recherche]

**François Saint-Bonnet** Le “constitutionnalisme” des parlementaires et la justice politique. Les équivoques des “lits de justice” du XVIII<sup>e</sup> siècle

**Joël Félix** Comprendre l'opposition parlementaire. Le Parlement de Paris face aux réformes de Silhouette (1759)

**Julian Swann** Un monarque qui veut « régner par les lois » : le Parlement de Paris et le roi dans la France de Louis XV

**Isabelle Storez-Brancourt** « C'est légal parce que je le veux » : loi et constitution dans le face à face du roi et du Parlement à la fin de l'Ancien Régime

**Alain J. Lemaître** La Chalotais et l'État : questions sur le despotisme / l'absolutisme éclairé

**Arnaud Decroix** Les Parlements, la réforme fiscale et l'opinion publique dans les dernières décennies de l'Ancien Régime

**John Rogister** La résonance des parlements de l'Ancien Régime au XIX<sup>e</sup> siècle

**Frédéric Bidouze** Pour une autre histoire des parlements au XVIII<sup>e</sup> siècle : discours et représentations, une culture française du politique

### [Sources]

**Frédéric Bidouze, Claude Mengès Mironneau** Le lit de justice en image et en décor, un peintre « galant » pour un règne majeur (En couverture : Nicolas Lancret, Le Lit de justice tenu au Parlement à la majorité de Louis XV 22 février 1723, 1723)

### [Varia]

**Jean-Félix de Bujadoux** Tardieu, Flandin, Reynaud, Mandel. Un quadrille modéré dans les années 1930

**Christophe Poupault** Espérances et ambivalences du premier voyage officiel de parlementaires français en Italie fasciste (1933)

### [Lectures]

Emmanuel Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009, par **Juliette Glikman**

Jean-Yves Dormagen, *Logiques du fascisme. L'État totalitaire en Italie*, Paris, Fayard, 2008, par **Mathieu Petithomme**

Bertrand de Jouvenel, *L'Économie dirigée. Saggi sull'economia diretta*, a cura di Emanuele Bruzzone, Turin, il Segnalibro, 2009, par **Gilles Le Béguec**

François Saint-Bonnet

**Le “constitutionnalisme” des parlementaires et la justice politique. Les équivoques des “lits de justice” du XVIII<sup>e</sup> siècle.** L’attitude des parlements du XVIII<sup>e</sup> siècle à l’égard des lois du roi a longtemps été regardée comme traduisant une volonté de participer au pouvoir législatif, ce qui serait une absurdité pour des magistrats qui auraient dû se cantonner à rendre la justice en appliquant sagement la loi du roi. Ce regard résulte d’une tradition française qui conteste à la justice un rôle politique, non au sens partisan du terme mais au sens d’une participation aux choix fondamentaux de la société. Le renforcement de l’État de droit depuis les années 1980 permet de repenser les rapports entre justice et politique. Les parlements du XVIII<sup>e</sup> siècle offrent à cet égard un terrain d’investigation remarquable. En pensant la « canalisation de la puissance », ils proposent un « constitutionnalisme » original et donnent des clefs pour comprendre l’organisation politique actuelle. La procédure du « lit de justice », parce qu’elle est un recours ultime, apparaît comme un révélateur d’un système à la croisée des chemins. **Mots-clés :** Parlements, Lois du roi, Contre-pouvoirs, Lit de justice, État de droit.

*The “constitutionalism” of the members of the French Parliaments and political justice. The ambiguities of the “lits de justice” during the 18th century.* The 18th century French parliaments attitude towards king’s laws has long be regarded as a willingness to participate in the legislative power. Magistrates were supposed applying the king’s law wisely and not assessing them. This view results from a French tradition that questions a political role of the justice, not a justice politically involved but a justice committed in society choices. The “État de droit” strengthening since the 80’s allows to rethink the links between justice and politics. Therefore, 18th century parliaments give a huge field of investigation. As they model the canalization of power, they devise an original “constitutionalism” and give keys to understand the current political organization. The procedure of the “lit de justice”, as an ultimate remedy, reveals a system at the crossroads. **Key-words:** French parliaments, King’s laws, Checks and balances, “Lit de justice”, “État de droit”.

Joël Félix

**Comprendre l’opposition parlementaire. Le Parlement de Paris face aux réformes de Silhouette (1759).** Cet article entend évaluer la pertinence de l’interprétation des origines antifiscales de l’opposition parlementaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il souligne d’abord que les contraintes qui pesaient sur la rédaction des remontrances interdisent une lecture purement littérale de ces textes. S’appuyant sur une série de documents relatifs aux projets financiers de Silhouette (1759), il montre ensuite que l’ambition du Parlement de Paris, jamais mentionnée dans ses remontrances, était de financer la guerre de Sept Ans par l’émission de billets de monnaie. Cette lecture met ainsi en évidence l’importance du modèle financier anglais, notamment en matière de crédit, dont Silhouette et les magistrats se sont directement inspirés. En dépit de ce point commun, les divergences entre le gouvernement et les magistrats sur les moyens de financer la poursuite de la guerre et la culture politique de la monarchie ont empêché de former un consensus solide et durable dans l’intérêt de la nation. **Mots-clés :** Parlement de Paris, remontrances, politique financière, billets de monnaie, Étienne de Silhouette.

*Understanding parliamentary opposition. The Parlement of Paris and Silhouette’s projects (1759).* The aim of this article is to reconsider the fiscal interpretation of opposition parlementaire to government policy. First, it suggests that the meaning of the remonstrances is blurred by specific constraints which make it very difficult to interpret these texts. Second, it analyses a variety of documents relating to Silhouette’s fiscal projects (1759) and shows that the real objective of the Parlement of Paris, which was never mentioned in its remonstrances, was to finance the Seven Years’ War by issuing paper-money. This reading reveals the influence of the British model of State finance, especially on the critical issue of credit, on both ministers and magistrates. In spite of this common reference, the government and the Parlement of Paris diverged in their reading of the fiscal crisis, and the political culture of the monarchy prevented the formation of a workable consensus. **Key-words:** Parlement of Paris, remonstrances, financial politics, paper-money, Étienne de Silhouette.

Julian Swann

**Un monarque qui veut « régner par les lois » : le Parlement de Paris et le roi dans la France de Louis XV.** Les relations entre Louis XV et le Parlement de Paris sont généralement analysées en termes de conflits avec une série de crises religieuses et financières culminant jusqu'à la révolution de 1771. Pourtant, les parlementaires furent loin d'être hostiles à la monarchie. À partir d'une analyse de leurs remontrances, cet article cherche à établir ce que les parlementaires considéraient être les caractéristiques d'un roi « idéal ». La critique de Louis XV étant presque impossible, une lecture sélective de l'histoire française par les parlementaires fut souvent la règle pour lui présenter ce qu'était la norme en termes de souveraineté. En conséquence, les remontrances font référence à des monarques aussi divers que Charles V, Louis XI et Henri IV, qui ont été utilisés pour envoyer des messages subtils de soutien ou de critique au roi Louis XV. En examinant la façon dont le Parlement pensa les rois et la royauté, il est possible de mieux comprendre la culture politique des parlementaires. **Mots-clés :** Parlement, Louis XV, Justice, Monarchie, Politique.

***A king who will “régner par les lois”:*** *The Parlement of Paris, the king and kingship during the reign of Louis XV.* The relationship between Louis XV and the Parlement of Paris is usually presented in conflictual terms with a series of religious and financial crises culminating in the revolution of 1771. Yet the parlementaires were far from hostile to the monarchy and through an examination of their remonstrances this article seeks to establish what they considered to be the characteristics of an ideal king. Criticising Louis XV directly was clearly all but impossible, but through a selective reading of French history the parlementaires could present him with a model of successful rule. As a result, the remonstrances are full of references to monarchs as diverse as Charles V, Louis XI and Henri IV who were used to send subtle messages of support or criticism of Louis XV. By examining how the Parlement thought about kings and kingship, it is possible to shed further light on the political culture of the parlementaires. **Key-words:** Parlement, Louis XV, Justice, Monarchy, Politics.

Isabelle Storez-Brancourt

**« C'est légal parce que je le veux » : loi et constitution dans le face à face du roi et du Parlement à la fin de l'Ancien Régime.** Sur la base d'une micro-histoire détaillée de la « séance royale » du 19 novembre 1787 dans laquelle Louis XVI vint demander au Parlement de Paris l'enregistrement d'un édit d'emprunts, essentiel à la restauration de ses finances, cet article propose une réflexion sur la seule réplique célèbre de Louis XVI à son cousin d'Orléans. Cette dernière ouvre un débat sur la légalité de l'action royale : à partir des circonstances précises de l'événement, l'auteur étudie d'abord les données factuelles et juridiques qui expliquent, ce jour-là, la confrontation entre le Parlement-cour des pairs, d'une part, et le roi et son gouvernement, d'autre part. Proposant ensuite une interprétation juridique et historique de ce mot, l'auteur tente d'en rechercher la généalogie pour faire la démonstration, dans le contexte de la révolution de la culture politique des Lumières, d'une véritable « protoconstitutionnalisation » de la monarchie dans les dernières décennies de l'Ancien Régime. **Mots-clés :** Lit de justice, constitutionnalisme, légalité, culture politique, Louis XVI.

***“It is legal because I want it”:*** *Law and Constitution when King and Parliament were facing each other at the end of Old Regime.* Based on the detailed history of the “royal sitting” of November the 19th 1787, in which Louis XVI entered the parliament of Paris to claim the registration of an edict ordering loans, key of the recovery of his financial situation, this paper proposes a new interpretation of the famous response that the King made to his cousin d'Orléans. This one opens a debate about the lawfulness of the royal act. Through the analysis of the circumstances, the author first studies factual and legal terms which explained the conflict between the parliament- court of peers and the King on that day. Yet suggesting a legal and historical interpretation of that word, she attempts searching its genealogy in order to demonstrate a true “protoconstitutionalisation” of Monarchy, during the last decades of Old Regime France, back grounded the revolution of enlightened political culture. **Key-words:** Lit de justice, constitutionalism, lawfulness, political culture, Louis XVI.

Alain J. Lemaître

**La Chalotais et l'État : questions sur le despotisme/l'absolutisme éclairé.** La pensée de La Chalotais, essentielle pour la compréhension des relations entre les parlements et le gouvernement de la monarchie absolue au XVIII<sup>e</sup> siècle, peut être comprise dans le cadre du despotisme éclairé. En référence à Bodin et aux théoriciens du droit naturel, il prétend concilier, au nom de la raison, la liberté et l'autorité, le pouvoir absolu et les Lumières. S'il affirme que l'État doit assurer la félicité et la prospérité des peuples, on doit vite comprendre que le bonheur des sujets s'efface devant la toute puissance de l'État. S'il exalte la liberté de conscience, il condamne les jésuites, et refuse tout débat inconciliable avec le pouvoir laïc. Réduite à son utilité sociale, la religion et les pratiques culturelles sont exclusivement appréciées en fonction des nécessités sociales et de la puissance de l'État. Cet article propose donc une analyse d'une pensée qui se réfère aussi à Locke, à Montesquieu et à Quesnay. Il est attentif également aux controverses parlementaires sur la question sociale, et les problèmes économiques pour souligner la vigueur de cette pensée dans la critique politique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. **Mots-clés :** État, Monarchie, Parlements, Despotisme éclairé, La Chalotais.

***La Chalotais and the State: Questions of Enlightened Absolutism.** La Chalotais' thinking, which is essential to the understanding of the relationship between parlements and the government of the absolute monarchy of the 18th century, may be understood within the context of enlightened despotism. Referring to Bodin and to those promulgating theories of natural law, he attempts to reconcile liberty and authority, absolute power and the Enlightenment and all in the name of reason. If he advances the view that the state should ensure the happiness and prosperity of its peoples, it may be readily appreciated that the wellbeing of subjects is utterly dependent upon the all-powerful state. Though he promotes freedom of conscience, he condemns the Jesuits and refuses to engage in any irreconcilable debate with the power of the laity. Reduced to terms of social utility alone, religion and cultural practices are to be viewed exclusively as a function of social needs and of the power of the state. This article thus presents an analysis of a line of thought which also relates to Locke, Montesquieu and Quesnay and which takes account of parliamentary controversies regarding the social question and economic problems in order to highlight the energetic nature of such thinking in the political critique of the latter part of the 18th century. **Key-words:** State, Monarchy, Parlements, Enlightened absolutism, La Chalotais.*

Arnaud Decroix

**Les Parlements, la réforme fiscale et l'opinion publique dans les dernières décennies de l'Ancien Régime.** L'édit de mai 1749, qui introduit l'impôt du vingtième, ordonne à tout propriétaire ou usufruitier de fournir une déclaration exacte de ses biens. Cette volonté royale vise à introduire une plus grande égalité fiscale au moyen d'une meilleure connaissance de l'état des biens des contribuables. Cette exigence de transparence se heurte pourtant à une profonde résistance des Parlements, qui réclament en retour l'accès aux comptes publics. Cet article se propose donc d'analyser ce double mouvement afin de souligner la politisation croissante des questions financières au XVIII<sup>e</sup> siècle et le rôle accru de l'opinion publique dans les rapports entre la monarchie et ses Parlements. **Mots-clés :** Parlements, politique, fiscalité, opinion publique, transparence

***Parliaments, Tax Reform and Public Opinion in Eighteenth-Century.** In introducing the "impôt du vingtième", the Edict of May 1749 orders that each owner or usufructuary hand over an exact declaration of his possessions. The objective of this royal decision is to introduce better fiscal equality through greater knowledge of the state of taxpayers' property. However, this requirement for more transparency is met with deep resistance from Parliaments, which demand access to public accounts in return. This article proposes an analysis of this double movement to underline the growing politicization of financial questions during the 18th century and the increased role of public opinion on the relationship between the monarchy and Parliaments. **Key-words:** Parliaments, politic, taxpayers, public opinion, transparency.*

John Rogister

**La résonance des parlements de l'Ancien Régime au XIX<sup>e</sup> siècle.** L'image historique des parlements et de leur rôle sous l'Ancien Régime reste celle que nous a donnée Marcel Marion (1857-1940) au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui fut reprise par l'école de « L'Action française ». Elle nous présente les parlements comme des opposants subversifs de la monarchie administrative et centralisatrice dont la « mission » était d'unifier la France. Cette interprétation est contestée depuis près de trente ans par l'auteur et par d'autres historiens. Ces derniers reviennent à une interprétation assez courante dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui se fondait sur le fait que la France de l'Ancien Régime avait une constitution coutumière qui permettait aux parlements de jouer un rôle que l'on pourrait décrire comme étant celui d'une opposition légale au pouvoir arbitraire ou injuste. Cet article retrace cette évolution historiographique. **Mots-clés :** Ancien Régime, Parlements, Sénac de Meilhan, Constitution de 1852, Marcel Marion et l'Action française.

*The resonance of the parliaments of the Ancien Régime in the 19th century. The historical image of the parlements and of their role under the Ancien Régime is still that bequeathed to us by Marcel Marion (1857-1940) at the beginning of the 20th Century and later adopted by the "Action Française" school of history. It presented the parlements as subversive opponents of an administrative and centralizing royal power whose "mission" was to unify France. Over the last thirty years this interpretation has been questioned by the author and by other historians. These historians are reverting to an interpretation that was generally current in the first half of the 18<sup>th</sup> Century and which recognized the fact that, under the Ancien Régime, France had a customary constitution which enabled the parlements to play an essential role as a form of legal opposition to the arbitrary and unjust use of power. This article traces that historiographical evolution. **Key-words:** Ancien Régime, Parlements, Sénac de Meilhan, 1852 French Constitution, Marcel Marion and Action française.*

Frédéric Bidouze

**Pour une autre histoire des parlements au XVIII<sup>e</sup> siècle : discours et représentations, une culture française du politique.** L'histoire parlementaire est très riche ; elle montre à quel point les magistrats de l'Ancien Régime ont interagi auprès de la monarchie à travers leurs prétentions, considérées comme une usurpation à l'autorité absolue du roi, puis à celle de la nation née en juin 1789. La polémique semble avoir assez duré et il est temps de passer de l'autre côté : celui des considérations sociologiques et anthropologiques de ce que nous appelons « le fait et l'idée parlementaires », à savoir notre capacité à rentabiliser les recherches pluri-catégorielles des parlements, tant sur le plan de l'opposition que celui de la négociation, tant sur le chemin de la culture des magistrats, de leurs mœurs et de leurs modes de pensée extrêmement divers. Réintégrer les parlements et les parlementaires dans le champ historique français que la Révolution a effacé du théâtre politique, c'est aussi comprendre comment ils appartiennent à une culture française du politique. **Mots-clés :** Parlements, discours, pamphlets, mémorialistes, représentations.

*For another history of parliaments in the 18th century: speeches and representations, a French culture of politics. The parliamentary history is very rich; it shows to what extent the magistrates of the Ancien Régime interacted with the monarchy through their claims, considered as usurping both the King's absolute authority and that of the nation born in June 1789. The debate seems to have lasted long enough and it is time to move on to the sociological and anthropological considerations of what we call "the parliamentary fact and idea", namely our capacity to revisit this pluri-categorical field of research, in terms of opposition and negotiation, with an emphasis on the magistrates' culture, their customs and their extremely diverse modes of thought. Restoring parliaments and their members in the French historic field which the Revolution erased from the political stage is the necessary step to a better understanding of how parliaments belong to a French culture of politics. **Key-words:** Parliaments / members of parliaments, speeches, pamphlets, memorialists, representations.*

## Jean-Félix de Bujadoux

**Tardieu, Flandin, Reynaud, Mandel. Un quadrille modéré dans les années 1930.** Dans les années 1930, l'évolution de la famille modérée comme ses prises de position sur tous les grands problèmes – organisation de la vie politique, modernisation économique et sociale, réforme de l'État, questions diplomatiques et militaires – sont déterminées par un quadrille formé par André Tardieu, Pierre-Étienne Flandin, Paul Reynaud et Georges Mandel. Entre ces quatre personnalités majeures, les alliances ou les affrontements directs sont permanents pour entraîner derrière eux les Modérés, acteurs essentiels de cette période marquée par les tentatives de rénovation du début de la décennie et la recomposition politique intervenue à la veille de la guerre. **Mots-clés :** Modérés, André Tardieu, Pierre-Étienne Flandin, Paul Reynaud, Georges Mandel.

***A moderate quadrille in the 1930s.** In the 1930s, the evolution of the moderate family as his positions on all major issues: the organization of political, economic and social modernization, reform of the state, military and diplomatic issues are determined by a quadrille formed by André Tardieu, Pierre-Étienne Flandin, Paul Reynaud and Georges Mandel. Between these four major figures, alliances or direct clashes are ongoing to drive behind the Moderates as key players in this period marked by attempts to renovate the beginning of the decade and the political reconstruction came on the eve of war. **Key-words:** Moderates, André Tardieu, Pierre-Étienne Flandin, Paul Reynaud, Georges Mandel.*

## Christophe Poupault

**Espérances et ambivalences du premier voyage officiel de parlementaires français en Italie fasciste (1933).** En septembre-octobre 1933, dans un contexte de rapprochement franco-italien et pour la première fois depuis l'avènement du fascisme, une délégation de députés se rendit officiellement en Italie fasciste. Le voyage, dont l'objectif était d'approfondir la conciliation et d'encourager une entente économique, fut l'occasion de cérémonies amicales dans plusieurs grandes villes et d'une rencontre avec Mussolini à Rome. Il déboucha sur quelques réalisations concrètes mais sa publicité fut peu importante dans les deux pays et les autorités italiennes se montrèrent finalement réservées. Le rôle du président du groupe France-Italie de la Chambre des députés, Théodore Valensi, fut aussi très discuté. Malgré tout, il permit de préciser le rôle des groupements parlementaires dans la réconciliation franco-italienne et encouragea leur meilleure coordination. **Mots-clés :** voyage, Italie, fascisme, diplomatie, Parlement.

***Hopes and ambivalences of the first french parliamentary official's travel in Fascist Italy (1933).** In September and October 1933, in a rapprochement's context and for the first time since the advent of fascism, a parliamentary delegation conducted an official visit to the Fascist Italy. In order to pursue the reconciliation and to encourage an economic agreement, it was the opportunity of hearty ceremonies in several cities and to meet Mussolini in Roma. It permitted a few concretes realisations but its advertising was low in both countries and Italian authorities were finally reserved. The President's role of the France-Italy's Parliament group, Theodore Valensi, was also debated. However, the travel was the opportunity to specify the role of parliamentaries groups about the French-Italian's reconciliation and to encourage their better coordination. **Key-words:** travel, Italy, fascism, diplomacy, Parliament.*

## Numéros parus

- 2003** n°0 : Faut-il tourner le dos à la politique ?
- 2004** n°1 : L'Europe, l'Europe !  
hors série 1 : Changer de République ? 1962-2004  
n°2 : Les Urnes de l'oncle Sam
- 2005** n°3 : Varia + dossier laïcité  
hors série 2 : Politique en Aquitaine, des Girondins à nos jours  
n°4 : Quarante ans de présidentielles (1965-2005)
- 2006** n°5 : Monde rural et politique en Europe (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)  
n°6 : Socialistes au Parlement
- 2007** n°7 : Les Politiques au pied du mur  
hors série 3 : Penser et construire l'Europe  
n°8 : Jeunes en politique
- 2008** n°9 : Mai 1968 en débats  
hors-série 4 : Second Empire  
n°10 : La Guerre des mots. 14-18 dans les Parlements européens
- 2009** n°11 : Les Juristes et la loi  
hors-série 5 : Gaullistes au Parlement  
n°12 : À l'heure du coup d'État
- 2010** n°13 : L'homme providentiel  
hors-série 6 : Clergé et politique en France (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)  
n°14 : Violence des échanges en milieu parlementaire

## à paraître

- 2011** hors-série 7 : Vie et pratiques politiques en terres méditerranéennes  
n°16 : Élus et élections du 8 février 1871

---

La collection complète de *Parlement(s)* est accessible sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)  
(achat au numéro, à l'article, accès gratuit aux sources et aux compte-rendus, gratuité intégrale après 3 ans)

Vous pouvez également acheter un exemplaire sur le site de L'Harmattan [www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr)

Pour s'abonner à la revue, télécharger les résumés des articles, commander un ancien numéro  
et retrouver toutes les activités du CHPP : [www.parlements.org](http://www.parlements.org)